

**JOURNÉE PROFESSIONNELLE
MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU NORD
« ILLETTRISME, ILLECTRONISME : LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES**

Visio-conférence du 11/02/2021

REMERCIEMENTS À MATHILDE BUISINE pour sa lecture sensible des 2 portraits.

BONJOUR MME DESCAMPS-PLOUVIER, Vice-Présidente du CONSEIL DÉPARTEMENTAL du Nord, CHARGÉE DE LA CULTURE,
BONJOUR MME KALFA, RESPONSABLE DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE du Nord,
BONJOUR Madame BUISINE, cheffe de projet ILLETTRISME et ACCESSIBILITÉ,
BONJOUR Mesdames et Messieurs les ÉLUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD,

BONJOUR À TOUTES ET TOUS MES COLLÈGUES, avec qui j'aurais tant aimé échanger, après avoir lu le tout début du roman « Si par une nuit d'hiver un voyageur » d'Italo Calvino. Si ce n'est déjà fait, empresses-vous de le lire. C'est un délice !

Je TIENS A VOUS REMERCIER TOUTES ET TOUS pour cette invitation à présenter mon dernier ouvrage : « **Des petites victoires sur l'illettrisme : portraits en bibliothèques publiques** », paru aux Éditions ÉRÈS en février 2019.

Le livre précédent, « **La bibliothèque hors les murs** » (2004 - Cercle de la librairie), avait déjà abordé cette problématique, sous forme documentaire.

Avec ces portraits (13 femmes, 7 hommes), j'ai voulu rendre vivantes des personnes « invisibles », « ignorées », qui – grâce à un PARTENARIAT – ont pu transformer leur quotidien et revêtir un autre habit que celui de la HONTE, du MÉPRIS, de l'ÉCHEC.

Je vous renvoie à l'émission récente « **Ça commence aujourd'hui** » (diffusée sur France 2), intitulée « Les Invisibles » qui ont « appris à lire à 50 ans ».

En les écoutant, difficile de penser, en 2021, que l'illettrisme relèverait encore « des émotions des classes cultivées ». Pour ma part, cette question légitime il y a 40 ans est largement dépassée. Les témoins de cette émission et tant d'autres en sont la preuve !

Pour parler de ce public, j'ai volontairement écarté le choix d'un ouvrage pédagogique et statistique sur les résultats de plusieurs années d'actions. Nombre de publications existent dont celle assez récente de l'ABF avec l'ANLCL, que je vous invite vivement à lire. Et de plus, vous pouvez consulter le site de l'ANLCL régulièrement.

Question qui m'est souvent posée : comment j'ai écrit ce livre, si différent des précédents ? Je l'ai écrit à partir de centaines de petits papiers recouverts de notes quotidiennes consignant leur langage, toutes leurs expressions si imagées, leurs comportements, leurs avancées, les freins, leurs mots sur leurs enfants, sur le (la) conjoint(e), sans négliger leurs difficultés qui existaient bien évidemment. Mais là n'était pas mon propos, car aucun ouvrage n'a encore été écrit sur cette relation singulière et très particulière avec des bibliothécaires, dont parle si bien l'anthropologue, Michèle PETIT, ainsi que les ouvrages de Nicole Robine et Bernadette Seibel, chercheuses intervenant à l'époque dans les formations de LCI des bibliothécaires.

LIVRE-HOMMAGE, donc :

À ces femmes, à ces hommes « socialement et corporellement abîmé(e)s » à leur arrivée en formation, à leurs enfants qui ont été associés dans la découverte des bibliothèques **et aux bibliothécaires** (qui – en langage populaire – ont « **essuyé les plâtres** » en se portant volontaires pour des actions sur le long terme. Que tous ceux et celles qui ont œuvré à faire reculer l'illettrisme se retrouvent dans cet hommage.

LECTURE en entreprise » fut signée par 5 syndicats nationaux et **l'ABF qui joua un rôle très important dans ce partenariat avec la DLL !** Ce que Jean Gattégno avait appelé alors « **le tiers réseau** » et son implication dans la LCI a justifié la création d'un poste de chargée de mission au ministère (DLL et DGLF/LF).

Ce tiers-réseau a donné toute sa place à la **Petite Enfance** (crèches, écoles, centres de vacances, Salon national du livre et de la presse jeunesse...). Sur la prévention Petite enfance, je salue la qualité du programme d'actions de votre Département pour cette année 2021, malgré les problèmes que pose cette pandémie.

b) Une seconde brochure ILLETRISME « Pratiques 89 » est diffusée comme la précédente sur tout le territoire, via les DRAC, présentant l'enquête nationale de la DLL, à laquelle 50% des professionnel(le)s ont répondu, dont 35% d'actifs LCI.

L'engagement et la formation des bibliothécaires « font leur chemin », aux côtés des élus à qui la décentralisation avait donné de nouvelles responsabilités en relation avec les représentants régionaux du GPLI et ceux des DRAC (conseillers pour le livre et la lecture).

Au passage, rendons **hommages aux élu(e)s** qui ont rattrapé rapidement – au niveau européen - notre retard - dans la couverture du territoire en bibliothèques publiques (urbaines et rurales).

6 - Dès les années 80-85, s'organisent les **formations « insertion »** de publics dits « difficiles » avec les bibliothèques volontaires. Le **CNFPT** accueillera les catégories D alors existantes, dans un dispositif nouveau « **LEVQ** » (**Lecture-Ecriture et Vie quotidienne**) dont l'appellation attirait les candidat(e)s, attribuant aux bibliothèques un rôle important.

Des actions LCI se sont multipliées avec des dispositifs subventionnés : « **politique de la ville** », « **Villes-lecture** », « **La Fureur de Lire** », accueil de « **Médiateurs du livre** » issus des bibliothèques de rue **du quart-monde**, formés la première année conjointement par l'ABF et ATD, relayés dès la 2^e année par L'Université de Nanterre.

La Ville de CLAMART fut « pilote » avec la 1^{ère} BDR (bibliothèque de rue municipale).

7 - L'année 2001 va prendre un nouvel élan avec la création à Lyon de **L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETRISME** (ANLCI). Des chargés de mission seront détachés de tous les ministères impliqués dans la LCI. Détachée du ministère de la Culture, j'ai pu à sa création participer plusieurs mois à son rôle culturel.

La création des CRI (Centres Ressources Illettrisme) est de suite très importante pour favoriser la rencontre, l'information et la formation conjointe des acteurs du terrain, comme vous les a présentés Mme RAVEAUD.

8 - Pour les bibliothèques publiques (médiathèques pour la plupart), un véritable déclic s'amorce avec l'intégration, le 21 novembre 2017, de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) au comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Pour mémoire, et après l'intervention de Mme Raveaud, retenons que ce comité regroupe plus de 100 organisations nationales, lesquelles vont ainsi entendre parler du travail et du rôle des bibliothèques. C'est un événement que je tiens à souligner ici quant à la qualité et au rôle que joue une association nationale comme l'ABF et ses militant(e)s.

9 – En décembre 2017, la revue BIBLIOTHEQUE(S) de l'ABF dédie un numéro spécial à l'illettrisme. J'invite tous les professionnels de la lutte contre l'illettrisme à le lire, pour la richesse de son contenu et la présentation d'actions sur tout le territoire.

JE VOUS SOUHAITE SUCCÈS ET RÉSULTATS DANS VOS FUTURS PROJETS du FAIRE ENSEMBLE, notamment en direction de la **Petite Enfance**, qui sensibilisent les parents, comme les personnels en charge des enfants.

Je vais aborder maintenant deux dimensions qui ont donné lieu à ses portraits :

- L'humain et ses capacités d'évolution, de transformation (d'échec en réussite)
- le partenariat ou « LE FAIRE ENSEMBLE »

L'HUMAIN ET SES CAPACITÉS À ÉVOLUER

Ce qui m'a guidée dans l'écriture de ces portraits, c'est le recueil de leurs capacités, de leurs forces (et non que de leurs faiblesses) et des trésors d'intelligence que ces personnes déploient pour « s'en sortir ».

Les portraits, d'écriture très personnelle, (je le répète, ce n'est pas un rapport pédagogique) découlent de formations dites « expérimentales » dans les années 80-2000. Se reporter aux 2 brochures de la DLL dont je vous ai parlé précédemment.

À grands traits, je vais vous présenter quelques « modules » partagés par les partenaires dans la connaissance des trajectoires et attentes des personnes en formation :

1 - L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT en formation « insertion » : une personne en situation d'illettrisme peut être dirigée vers une « remise à niveau » soit par Pôle Emploi, soit par la Mission locale, soit par un service social (municipal ou autre), soit par un service judiciaire (éducateur pour les plus jeunes), soit par un psychologue, soit par un conseiller d'orientation, soit par un employeur...

L'ENTRETIEN nécessite une **écoute attentive et bienveillante, sans jugement** : pour comprendre les besoins d'un « non-lecteur » ou « très petit lecteur », les formateurs écoutent et notent (pour partager avec les partenaires ensuite) :

- les reproches adressés à l'école
- les difficultés en famille (aider les enfants dans leur scolarité)
- les difficultés au travail et les souhaits de promotion
- les difficultés pour remplir «les papiers», comprendre les mots des enseignants, faire un CV et une lettre de motivation, se repérer sur une carte dans les transports...
- les représentations sur le lire-écrire, à l'école, au travail, à la maison.....
- les représentations de la bibliothèque présentée dans l'entretien
- les souhaits, les attentes prioritaires et diverses
- êtes-vous obligé(e) de venir dans cette formation ?
- pourquoi ?

Vous entendez régulièrement dans l'entretien : « je ne lis que des « petites choses faciles » (tricot, cuisine, romans d'amour, publicité...), alors je n'aime pas les bibliothèques, tous ces livres ça fait peur, c'est fait pour les gens instruits, et puis je n'aime pas rester sans bouger, alors je lis rarement ».

D'où la réponse pertinente de certaines bibliothèques qui ont créé avec un certain succès un fonds « **Facile à lire** ». D'autres craignent la discrimination (« du facile pour un public difficile ») et proposent d'autres solutions. À chacun(e) d'évaluer le résultat.

Une phrase clef également avec ce public : « de toute façon on m'envoie en formation pour recommencer à zéro ! ».

Inverser cette affirmation demandera du temps à toute l'équipe.

Consigné par écrit également, on ajoutait le **comportement et les émotions** exprimées pendant l'entretien. Autant d'informations partagées entre tous les intervenants par la suite.

L'accueillant (formateur-trice) **centrera cet accueil sur 2 points** :

- « **donner envie d'être dans ce stage** » : rassurer, partager, dépasser les difficultés EN GROUPE. Insister : le groupe n'est composé que d'adultes (18-50 ans). Annoncer les temps de détente, sorties, visites, goûters (organisés dans la bibliothèque). Les jeunes enfants, (voire le conjoint), pourront être invités aux animations de la bibliothèque s'il (elle) le souhaite. Tout ce qui peut être **partagé en famille** (aussi restreinte soit-elle) ne peut que faire **progresser le réapprenant**.

Pour « mettre en appétit », présenter les **nouvelles méthodes** qui ne rappellent pas l'école et son échec : la relation privilégiée avec un écrivain, avec un parrain-bibliothécaire près de chez soi

LE « FAIRE ENSEMBLE »

L'appellation du PARTENARIAT traduite aujourd'hui par l'expression « LE FAIRE ENSEMBLE » nous invite donc à F A I R E. C'est ce que je retiens le plus, cela nous invite à passer à l'action. Et c'est important !

Alors posons-nous quelques questions préalables à l'action :

1 – Pour FAIRE QUOI avec des « petits lecteurs qui n'aiment pas lire » ?

Je viens de vous présenter le rôle déjà daté des bibliothèques dans la LCI. Qui a donné lieu entre autre à cet ouvrage qui, s'il m'a donné beaucoup de travail, m'a apporté un immense plaisir. Et ce plaisir, c'est bien LE FAIRE ENSEMBLE qui me l'a donné. Les bibliothécaires ont longuement réfléchi sur cette nouvelle approche du non-lecteur, mais ce qui les a aidés à franchir le pas, c'est incontestablement, la réflexion commune, le partage des compétences, la connaissance d'approches, de savoirs différents, l'évaluation commune, **le plaisir de construire un projet commun et de le mener jusqu'à son terme**. Y définir la place de chacun et chacune, toute la place et rien que cette place, qui multiplie les moyens pour FAIRE. **L'intervention d'un ÉCRIVAIN a été irremplaçable et nécessaire dans toutes les actions de LCI avec les bibliothèques** (voir en annexe son rôle).

2 – COMMENT FAIRE - AVEC QUI ?

J'ai énuméré les différents partenaires potentiels qui peuvent orienter ces personnes vers une « remise à niveau », une formation « insertion ».

Le centre de formation peut contacter la bibliothèque mais, en l'absence d'expérience dans ce domaine, il ne le fera pas automatiquement. Il peut lui aussi penser que la bibliothèque n'est faite que pour les lecteurs, ceux qui aiment lire et viennent emprunter des ouvrages divers.

Parfois ce sont les élu(e)s qui dans le cadre d'un programme de la LCI informeront les partenaires intéressés et en charge de ces publics, la médiathèque ayant un rôle important dans le LIRE en direction des adultes. Enfin, la médiathèque peut être à l'origine du projet et réunir les partenaires.

Dans les exemples que vous trouverez dans l'ouvrage, bibliothécaires et formateurs de « publics en grande difficulté » du LIRE ÉCRIRE en étaient au même point de la réflexion sur la LCI, ce qui les a rapprochés. Grâce à l'ANLCI et les CRIS (centres régionaux illettrisme), les contacts, les rencontres et les formations communes seront grandement facilités. C'est aussi avec l'aide du CRI le plus proche que vous serez en mesure de monter une formation commune des professionnels impliqués dans la LCI – Il vous faut donc connaître toutes ses ressources.

3 – L'impact du rapprochement de l'ABF (Association des Bibliothécaires de France) **et de l'ANLCI** devraient favoriser les projets communs, et je ne doute pas un instant que cela se fasse assez souvent ici et là, depuis ce rapprochement.

Demain, LE FAIRE ENSEMBLE va commencer par ce travail commun, entre le groupe ABF local, le CRI et la médiathèque. La médiathèque ne sera pas en charge, seule, de faire toutes les démarches, d'imaginer toutes les formes possibles d'actions communes. Ceci est rassurant car la charge de travail de chacun n'est pas extensible. Le partage est donc utile et fertile !

Je rappelle que la « fusion » des moyens n'est pas négligeable, en termes de personnels, comme en termes de moyens matériels et financiers. L'exemple de la Bibliothèque de Montreuil qui, avec sa directrice Henriette Zoughebi, avait décidé d'accueillir la formation LCI dans la bibliothèque reste un exemple, qu'en tant que responsable de la formation, j'ai énormément apprécié. De même celui de Créteil et Bobigny ont enrichi les formations (cf. brochure citée). En effet, je n'ai jamais rencontré des personnes aussi intéressées, aussi curieuses, des « femmes isolées en charge d'enfants » ayant saisi ce que cette situation inhabituelle pouvait apporter à leurs enfants autant qu'à elles. Ainsi, pouvait-on supposer que leurs enfants échapperaient à L'ILLETTRISME. **RÊVE DIRONT LES SCEPTIQUES !** Et moi de répondre « **ESSAYEZ DONC** » !

JE VOUS QUITTE et vais continuer de suivre vos travaux avec grand intérêt d'autant qu'à l'époque de ces expériences, nous en étions au tout début du numérique. J'ai donc beaucoup à apprendre dans ce domaine.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous invite à me poser vos QUESTIONS.